

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains  
chargée de préavis sur la prise en considération du postulat  
de M. Ruben RAMCHURN du 5 mars 2020**

**Pour une réflexion sur l'affectation de l'Echandole et des Caves du  
Château**

---

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 23 juin 2020.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Aurélie Maude HOFER, Claude-Anne JAQUIER, Marisa PARDO, David GRANDJEAN, Ruben RAMCHURN, Ramesh VASWANI et de la soussignée, désignée présidente.

La délégation municipale était composée de Mme Carmen TANNER, Municipale et M. Raphaël KUMMER, Chef de service. Nous les remercions pour les nombreuses informations intéressantes apportées en commission.

**MISE EN DANGER DE L'ACTIVITE CULTURELLE DE NOTRE VILLE**

L'Echandole est un lieu important pour la Suisse romande. Ce petit théâtre fait rayonner notre Ville depuis 40 ans en ayant notamment accueilli des artistes de renommée internationale.

En décidant de réaffecter ses locaux, son activité pourrait être mise en péril.

Il est certain que l'offre yverdonnoise pour la vie nocturne est sous-dotée. Cependant, modifier l'offre culturelle de l'Echandole en offre « clubbing », « lounge » ou autre supprimerait une partie de notre offre culturelle nocturne pour la remplacer par un autre type d'offre nocturne.

L'idée de combler le manque de vie nocturne par la réaffectation des locaux actuels de l'Echandole est donc une « fausse bonne idée ».

La thématique « vie nocturne » est cependant largement traitée dans la future politique culturelle et la Municipalité prend très à cœur le développement de celle-ci.

Des discussions avec le secteur privé devront être entreprises afin de développer stratégiquement cette question.

**DES ESPACES EN PLEIN EVOLUTION**

Certains espaces du Château d'Yverdon-les-Bains sont actuellement sous-exploités. Néanmoins, leur affectation doit être pensée en adéquation avec le lieu et son patrimoine.

Avec les années, plusieurs initiatives ont montré qu'il était possible de repenser certains de ces espaces. Celles-ci démontrent que le Château peut aussi être perçu comme un produit culturel et touristique de la Ville.

Le Service de la culture travaille donc sur un repositionnement avec une plus grande ouverture et accessibilité d'espaces comme la Cour, les diverses salles du premier étage

ou encore les Caves. Par exemple, une terrasse, liée à une future cafétéria du Musée d'Yverdon et Région, est en projet dans la Cour.

L'Echandole est une interface entre le Château et la Place Pestalozzi. Les Caves du Château sont actuellement très utiles à beaucoup d'organiseurs (plan pluie, loges, afters, etc.). C'est un lieu stratégique qui ne doit plus être majoritairement loué pour des événements privés. Cet espace pourra donc remplir sa mission plus justement en créant une liaison avec les acteurs culturels, sociaux et économiques régionaux.

Le Service de la culture souhaite fortement que ces acteurs s'approprient les lieux. Ces événements doivent être coordonnés par l'Echandole pour des questions logistiques et de contenu.

Le futur positionnement sera donc d'élargir le champ de programmation à l'interface de ce lieu.

## **DES REAFFECTATIONS COÛTEUSES**

Les coûts de transformation du Château sont sans fin. Il est pour le moment impossible pour la Ville d'absorber les coûts d'une mise à niveau des infrastructures du Château.

Le Service de la culture est en pleine réflexion sur l'offre de ce patrimoine pour les générations futures. Deux commissions se consultent régulièrement dans cette réflexion : la Commission de restauration du Château et la Commission d'utilisation du Château (L'Echandole, Le Musée de la Mode, Le Musée d'Yverdon-les-Bains et Région, etc.).

Aussi, l'exploitation nocturne est très limitée du fait des équipements en place dans les Caves (sol, ventilation, etc.) et dans une majorité des autres espaces, notamment la Cour.

### **Conclusions :**

Le Théâtre de l'Echandole vit une période compliquée mais la majorité de la commission ne souhaite pas le voir disparaître. Ses 40 ans d'histoire et son contenu sont bien trop importants pour notre Ville et son rayonnement.

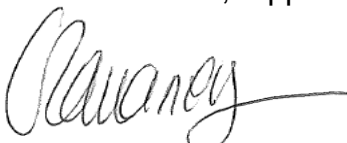
Consciente qu'Yverdon-les-Bains doit travailler sur sa vie nocturne, la commission est convaincue que ce postulat ne répond pas à ce manque.

Le Service de la culture est à bout touchant de sa politique culturelle et de la nouvelle stratégie concernant les divers espaces du Château, en particulier celui des Caves.

La majorité de la commission, à 6 voix contre 1, vous propose donc, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de ne pas prendre en considération ce postulat et de refuser son renvoi à la Municipalité.

La commission se réjouit de pouvoir découvrir la future programmation des Caves et son développement.

Léa ROMANENS, rapportrice



Yverdon-les-Bains, le 22 juillet 2020

Annexe : PO20.05PO

Séance du Conseil communal du 5.03.2020

Postulat au sens de l'article 69 lettre A de notre règlement

### **Postulat pour une réflexion sur l'affectation de l'échandole et des caves du château**

Monsieur le Président, Monsieur le Syndic,

Mesdames et Messieurs les Municipaux, chères et chers collègues,

Le départ de la directrice du théâtre de l'échandole est l'occasion de nous interroger sur l'affectation de la salle de théâtre et l'utilisation qu'on peut faire des locaux du château et de ses alentours proches.

Aujourd'hui l'échandole est fréquenté en large partie par les écoles et la fréquentation payante semble à la baisse, ce qui est plutôt dommage puisque le potentiel de l'endroit est fantastique. On pourrait entre l'échandole et les caves du château imaginer une affectation plus polyvalente tel qu'espace lounge, concert, clubbing... Les murs d'un château sont idéaux pour contenir les nuisances sonores.

L'utilisation comme théâtre pour les écoles ne serait pas forcément remise en question par un formule de ce type et si ça devait en limiter l'usage, il existe d'autres lieux, telles que les Citrons Masqués qui seraient peut-être très heureux d'accueillir une partie de l'offre culturelle scolaire.

On pourrait également en partant d'un projet de ce type imaginer une terrasse dans la cour du château ouvert pendant la période estivale, ainsi qu'une terrasse sur une plateforme le long du château du côté du canal. 2 espaces fantastiques qui mériteraient d'être mis à disposition des Yverdonnois pour les belles soirées que le réchauffement climatique annonce de plus en plus nombreuses.

Par le biais de ce postulat j'invite la municipalité à étudier l'opportunité d'une nouvelle affectation des locaux de l'échandole et des caves du château, ainsi que d'étudier la possibilité de créer une terrasse pendant période estivale dans la cour du château ainsi que du côté du canal oriental.

Je vous remercie pour votre attention et vous invite, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à soutenir mon postulat.

Ruben Ramchurn